



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

30.82.14.



Monsieur  
Fernand ETGEN  
Ministre aux Relations avec le  
Parlement  
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 16 mai 2014

**Objet :** Réponse à la question parlementaire N° 269 du 9 mai 2014 de Monsieur le  
Député Marc SPAUTZ concernant la réunion de l'Association des Sénats  
d'Europe entre le 29 et le 31 mai 2014 à Saint-Pétersbourg.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire N°  
269 du 9 mai 2014 de Monsieur le Député Marc SPAUTZ. La version électronique a été  
transmise à vos services par voie de courriel.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Ministère aux Relations avec le Parlement	
BUREAU CENTRAL DE LEGISLATION	
	SCL:
16 MAI 2014	
	CHD:
Caractéristiques:	
Copie à:	

Le Premier Ministre

Ministre d'État

**Réponse commune de Monsieur le Premier Ministre et de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire no 269 de Monsieur le Député Marc Spautz**

Monsieur le Député soulève un certain nombre de questions en relation avec la participation du Conseil d'État à une réunion de l'Association des Sénats d'Europe à Saint-Pétersbourg du 29 au 31 mai 2014.

Je me permets tout d'abord de noter que le Conseil d'État décide librement de ses contacts au niveau international et qu'il n'appartient pas au Gouvernement de s'immiscer dans son fonctionnement.

Ceci dit, le Conseil d'État m'a fait savoir qu'il avait effectivement été envisagé de participer à la réunion à Saint-Pétersbourg et que cette décision fut prise en étroite coordination et concertation avec les instances des pays Benelux qui sont représentées au sein de l'association.

Je voudrais enfin informer Monsieur le Député qu'entre-temps la réunion de Saint-Pétersbourg a été reportée sine die.